

# Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2025

Imagine Canada

**Recommandation 1-3 :** Améliorer la Politique sur les paiements de transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor pour rendre le financement des OBNL plus équitable et plus efficace.

**Recommandation 4 :** Établir et doter des ressources adéquates une unité au sein du gouvernement fédéral pour défendre les intérêts du secteur à but non lucratif dans le budget de 2025.

**Recommandation 5-7 :** Donner à Statistique Canada le mandat de réaliser chaque année le module des organismes à but non lucratif de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises. Allouer à cette fin un financement de 500 000 \$ par an.

**Recommandation 8-9 :** Soutenir les programmes et les infrastructures pour faciliter l'adoption des technologies numériques dans le secteur à but non lucratif.

**Recommandation 10-11 :** Élaborer conjointement une stratégie fédérale de la main-d'œuvre pour le secteur à but non lucratif.

**Recommandation 12:** Offrir un soutien au renforcement des capacités pour faciliter la mise en œuvre du projet de loi S-279.

Le travail des organismes de bienfaisance et à but non lucratif canadiens est monumental. Ils améliorent la vie de la population du Canada et du monde entier. En dépit de notre incidence sociale et économique indéniable, le secteur est souvent négligé par le gouvernement fédéral. Chaque année, le secteur à but non lucratif emploie 2,5 millions de personnes. En 2022, la contribution des organismes de bienfaisance et à but lucratif en activité au Canada à l'activité économique s'est chiffrée à 211 milliards \$, ce qui représente 8 % du PIB du Canada. De plus, notre communauté dynamique de 13 millions de bénévoles fait don de près de 2 milliards d'heures chaque année. Des services offerts jeunes à risque aux programmes culturels à l'intention des Autochtones en milieu urbain en passant par les refuges pour les sans-abri et les services d'établissement offerts aux personnes ayant immigré ou réfugiées depuis peu au Canada, les organismes de bienfaisance et à but non lucratif collaborent avec tous les ordres de gouvernement à améliorer la qualité de vie pour toutes les personnes canadiennes.

Malgré les turbulences considérables au cours des dernières années, le secteur à but non lucratif a fait face à une augmentation persistante de la demande pour ses services. En raison de la crise d'abordabilité et de l'inflation actuelles, les coûts des programmes ont augmenté, tandis que les dons au secteur ont diminué. En outre, les salaires du secteur à but non lucratif demeurent bas. En 2021, les personnes qui travaillaient pour les organismes à but non lucratif communautaires gagnaient 43 020 \$ par an, tandis que le salaire moyen à l'échelle de l'économie était de 62 459 \$ par an pour tous les employés.e.s. Les bas salaires rendent le recrutement et le maintien à l'effectif difficiles, ce qui a provoqué de graves pénuries de main-d'œuvre. Un grand nombre de ces problèmes sont attribuables au financement de projet à court terme qui entraîne des conditions de travail médiocres, comme de bas salaires, des avantages sociaux réduits et des emplois à contrat de courte durée.

Chaque année, la prévalence des phénomènes météorologiques extrêmes augmente au Canada. Une enquête réalisée par l'Université Carleton a néanmoins conclu que la préparation aux situations d'urgence et la gestion des crises ne constituent une priorité absolue que pour seulement 2 % des organismes caritatifs<sup>1</sup>. Avec le réchauffement de la Terre, le rythme des incidents majeurs ne peut qu'augmenter. La formation de bénévoles et la mobilisation d'un plus grand nombre d'organismes à but non lucratif dans les secours aux personnes sinistrées devraient être des volets essentiels de la planification des interventions d'urgence du Canada.

Ces dernières années, les changements apportés au contingent des versements et à la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour autoriser les organismes de bienfaisance à subventionner les organismes sans statut de bienfaisance se sont répercutés sur les organismes de notre secteur. Comprendre les répercussions de ces changements et travailler à l'échelle du gouvernement pour élaborer des réponses politiques sera essentiel. Pour résoudre ces difficultés, le secteur à but non lucratif devra innover. À cette fin, le secteur a besoin d'un cadre réglementaire et stratégique propice au changement. Une unité centralisée qui dialogue de manière stratégique avec le secteur à but non lucratif pour étudier en détail les projets de loi et évaluer leur incidence sur le secteur à but non lucratif sera nécessaire pour promouvoir ces changements.

---

<sup>1</sup> CICIP-PCPOB. 2024. CICIP-PCPOB Weekly Report-Rapport Hebdomadaire (No. 2.1.1) Philanthropy and Nonprofit Leadership, Carleton University. <https://carleton.ca/cicp-pcpob/file/2-01-01-fr/>

### **Recommandation 1-3 : Améliorer la Politique sur les paiements de transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor pour rendre le financement des OBNL plus équitable et plus efficace.**

Les politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) en matière d'administration des dépenses gouvernementales ont créé plusieurs problèmes pour les organismes à but non lucratif qui reçoivent du financement du gouvernement fédéral. Des rapports du [Groupe d'experts indépendant](#) et du [Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance](#) ont documenté ces questions. Bien que le SCT ait pris quelques mesures pour résoudre les problèmes des subventions et des contributions, il est clair que les organismes à but non lucratif du secteur rencontrent encore de [nombreux problèmes](#), dont ceux-ci :

- la couverture inadéquate du coût de la réalisation des projets et des frais généraux des initiatives financées;
- les longs délais d'approbation des demandes de financement et les longues périodes de négociation des contrats, sans modification de la date limite pour employer les fonds;
- le financement à court terme ou l'intervalle entre les financements;
- le fardeau administratif excessif.

Certains de ces problèmes sont attribuables à la généralisation des politiques du SCT dont le vaste champ d'application ne tient pas compte du rôle et du modèle opérationnel uniques des organismes à but non lucratif. À cause de l'importance excessive attachée aux risques, ces politiques sont une source d'inefficacité et de fardeaux administratifs superflus qui freinent l'innovation, réduisent l'impact et perpétuent les inégalités. Dans ces conditions, les pratiques et les politiques fédérales en matière de financement limitent les possibilités d'amélioration de la qualité des services essentiels.

#### **Recommandations**

1. *Faire participer le secteur à but non lucratif à l'élaboration d'une annexe à la Directive sur les paiements de transfert et d'un cadre de gestion du risque qui tiennent compte du rôle et du modèle opérationnel uniques des organismes à but non lucratif qui reçoivent du financement.*
2. *Créer dans l'annexe proposée une disposition comportant des directives claires sur les situations dans lesquelles l'offre de financement sans restriction et de financement de base aux organismes à but non lucratif est autorisée.*
3. *Faire en sorte que le financement des projets des organismes à but non lucratif couvre tous les coûts associés à la réalisation d'une initiative financée (y compris les coûts d'exploitation, les salaires équitables définis à l'échelle régionale pour tous les membres du personnel d'un projet et les coûts associés à la production de rapports, à l'évaluation et à la supervision du projet).*

### **Recommandation 4 : Établir et doter des ressources adéquates une unité au sein du gouvernement fédéral pour défendre les intérêts du secteur à but non lucratif dans le budget de 2025.**

Bien que notre secteur dispose de plusieurs points de contact au sein du gouvernement fédéral, aucun ministère ni service n'est chargé d'améliorer le contexte politique ou le paysage économique du secteur à but non lucratif. Une unité au sein du gouvernement pourrait :

- favoriser la compréhension du secteur à but non lucratif et la collaboration à l'échelle du gouvernement sur les questions qui touchent les organismes de bienfaisance et à but non lucratif;
- rendre les politiques publiques propices à un secteur caritatif robuste, responsable, diversifié et innovant;

- collecter et diffuser en temps opportun des données accessibles d'excellente qualité sur le secteur à but non lucratif à l'appui de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes;
- défendre à l'interne les intérêts du secteur à but non lucratif lors des décisions stratégiques, susceptibles de se répercuter sur les organismes de bienfaisance et à but non lucratif;
- remédier aux inégalités au sein du secteur à but non lucratif qui relèvent de la compétence fédérale.

Bien que nous soyons reconnaissants au [gouvernement de son intérêt](#), nous lui demandons de tenir sa promesse de 2021 de faire participer le secteur à but non lucratif à la création d'une entité qui lui sera dédiée au sein du gouvernement en vue de favoriser notre viabilité et notre croissance.

### Recommandation

4. *Établir et doter des ressources adéquates une unité au sein du gouvernement fédéral pour défendre les intérêts du secteur à but non lucratif dans le budget de 2025.*

**Recommandation 5-7 : Réduire le déficit de données sur le secteur grâce à des investissements ciblés sur une enquête nationale annuelle sur le secteur à but non lucratif, une unité spécialisée dans le secteur à but non lucratif au sein de Statistique Canada et un Laboratoire de données sur le secteur à but non lucratif.**

Les données désagrégées de qualité sont essentielles pour concevoir les politiques, planifier les interventions, anticiper les changements et prévoir les besoins du secteur à but non lucratif. Faut de d'avoir collecté régulièrement des données pendant plusieurs décennies, le gouvernement a omis de diffuser des données exhaustives sur le secteur à but non lucratif. Par conséquent, il manque à notre secteur des renseignements de base sur de nombreux aspects de sa composition et nous devons nous appuyer sur des données périmées. Quand des données sur le secteur à but non lucratif sont disponibles, elles sont rarement faciles d'accès ou offertes en format utilisable. Bien que Statistique Canada ait fait quelques progrès dans sa collecte de données sur le secteur à but non lucratif, un nouveau problème est apparu. Il existe actuellement un manque de coordination et de communication entre les équipes chargées de collecter les données sur notre secteur. Les approches cloisonnées ont abouti à des produits de données qui s'appuient sur une envergure et une définition différentes du secteur et les ensembles de données sont donc impossibles à comparer et brossent des tableaux très différents de notre secteur.

La [Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif](#), un groupe de plus de 40 organismes, a proposé trois solutions étroitement liées à ces défis. Ensemble, ces investissements ciblés permettraient d'avancer à pas de géant pour combler le déficit de données sur le secteur à but non lucratif, tout en améliorant l'efficacité et l'efficience de la collecte actuelle de données sur notre secteur par Statistique Canada.

### Recommandations

5. *Nous recommandons au gouvernement fédéral de donner à Statistique Canada le mandat de mettre régulièrement à jour l'enquête nationale annuelle sur les organismes à but non lucratif, de réaliser celle-ci tous les ans et d'allouer à cette fin un financement de 500 000 \$ par an. Cette enquête devrait également être effectuée auprès des organismes communautaires (non enregistrés).*

6. *Nous recommandons au gouvernement fédéral d'allouer 750 000 \$ pour établir une unité au sein de Statistique Canada dont le mandat consistera à collecter, analyser et diffuser les données sur le secteur à but non lucratif.*
7. *Nous recommandons au gouvernement fédéral d'octroyer un financement de 2 millions \$ en 2025-2026 et un financement continu de 1 million \$ pour la création et le maintien d'un Laboratoire de données sur le secteur à but non lucratif.*

### **Recommandation 8-9 : Soutenir les programmes et les infrastructures pour faciliter l'adoption des technologies numériques dans le secteur à but non lucratif.**

En 2022, le Centre canadien pour la résilience numérique des organismes sans but lucratif a été fondé pour permettre aux organismes à but non lucratif de mieux utiliser les données et la technologie pour accomplir leur mission et multiplier les effets de leurs activités. Selon de récentes études réalisées dans le cadre de l'initiative [Une main-d'œuvre communautaire outillée pour l'avenir](#), un organisme de bienfaisance sur trois s'attend à avoir bientôt de la difficulté à continuer son travail s'il n'améliore pas ses capacités numériques<sup>2</sup>. Comme la demande pour les travailleurs du secteur de la haute technologie est en hausse, il sera difficile de s'adapter en comptant attirer les personnes de talent d'autres secteurs, parce que ces spécialistes gagnent beaucoup moins en travaillant pour les organismes à but non lucratif que dans le secteur à but lucratif. Les tentatives de combler cette lacune ont été difficiles, car plusieurs programmes gouvernementaux visant à soutenir l'innovation numérique et l'adoption de nouvelles technologies, comme le [Programme canadien d'adoption du numérique](#) (PCAN) et le programme [Digital Main Street](#), excluent les organismes à but non lucratif. L'accès continu au soutien financier et à des programmes de soutien, comme le [Fonds de relance des services communautaires](#) (et ses volets d'investissement dans la dotation en personnel et les technologies) et le programme [Compétences pour réussir](#), aiderait de nombreux organismes à relever les défis liés à la main-d'œuvre et à adopter les technologies numériques qui leur permettraient de mieux résister aux crises ou aux difficultés économiques<sup>3</sup>.

#### **Recommandations**

8. *Renforcer la résilience du secteur à but non lucratif en établissant un autre cycle du Fonds de relance des services communautaires.*
9. *Affecter 298 M\$ de plus au programme Compétences pour réussir au cours des trois prochaines années afin de permettre à la population canadienne d'améliorer les compétences fondamentales et transférables indispensables à la participation à la population active.*

### **Recommandation 10-11 : Élaborer conjointement une stratégie fédérale de la main-d'œuvre pour le secteur à but non lucratif.**

Le secteur à but non lucratif fait face à une augmentation persistante de la demande pour ses services. Les organismes déclarent systématiquement des taux d'absentéisme, d'épuisement professionnel et de congés de santé mentale élevés. Notre secteur est confronté à d'importants défis en matière de recrutement et de rétention, car un nombre élevé de travailleurs ont quitté leur domaine d'activité

<sup>2</sup> CanaDon. 2021. Les organismes de bienfaisance du Canada sont-ils prêts pour la transformation numérique? <https://www.canadahelps.org/fr/sondage-sur-les-competences-numeriques/>

<sup>3</sup> Ontario Chambre of Commerce. 2022. Broken Links. <https://occ.ca/wp-content/uploads/Broken-Links-Driving-Technology-Adoption-within-Ontarios-Small-Businesses.pdf>

pour faire carrière dans le secteur public ou privé où les salaires sont supérieurs et les avantages sociaux plus complets. Le secteur à but non lucratif est unique parce qu'il emploie à la fois des personnes non salariées et des personnes salariées, les bénévoles contribuant au secteur en tandem avec ses employé.e.s rémunéré.e.s. Une stratégie s'impose de toute urgence pour préparer le secteur à but non lucratif à l'avenir et le renforcer. La stratégie devrait porter sur le recrutement et le maintien à l'effectif des personnes de talent et évaluer les progrès accomplis en fonction des données sur la demande pour les services, ainsi que la capacité de la main-d'œuvre à servir les membres des communautés maintenant et à l'avenir.

Nous nous faisons l'écho des recommandations du mémoire présenté par la Coalition de fédérations de services nationaux pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2024.

### Recommandations

10. *Élaborer conjointement une stratégie de la main-d'œuvre pour que le secteur à but non lucratif recrute et maintienne à l'effectif les travailleur.euse.s nécessaires à sa préparation à l'avenir et à sa contribution à une économie solide.*
11. *Mettre en œuvre les quatre recommandations de la Coalition de fédérations de services nationaux.*

### **Recommandation 12 : Offrir un soutien au renforcement des capacités pour faciliter la mise en œuvre du projet de loi S-279.**

Les [données récentes d'une enquête](#) révèlent un important manque de diversité des conseils d'administration, ce qui est préoccupant étant donné l'importance de leur rôle dans l'encadrement et la gouvernance du secteur à but non lucratif. La sénatrice Ratna Omidvar a déposé le [projet de loi S-279, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu \(données sur les organismes de bienfaisance enregistrés\)](#). S'il est adopté, ce projet de loi exigerait que tous les organismes de bienfaisance enregistrés indiquent des données démographiques sur la composition identitaire de leurs conseils d'administration dans leurs déclarations de renseignements annuelles T3010. Cela permettrait de suivre les tendances agrégées de la diversité des conseils d'administration et exigerait des organismes de bienfaisance de tenir compte de cette information et de la recueillir chaque année. À l'heure actuelle, les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif ne sont que 32 % à avoir évalué la composition de leurs conseils d'administration. Pour respecter cette nouvelle exigence législative, les organismes de bienfaisance auront besoin d'un renforcement de leurs capacités pour garantir à la fois la collecte adéquate des données et leur changement organisationnel pour rendre leur direction plus équitable, diversifiée et inclusive. Le Fonds de relance des services communautaires annoncé en 2021 est un précédent récent pour le soutien financier fédéral des coûts de structure essentiels des organismes de bienfaisance et à but non lucratif. Un fonds similaire qui subventionnerait les organismes caritatifs petits et moyens leur offrirait le soutien nécessaire à cette évolution.

### Recommandations

12. *Mettre en place un fonds de renforcement des capacités pour améliorer les pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion des organismes à but non lucratif. Allouer un financement de 30 millions \$ à l'appui de ce travail.*